

La Sainte Cène : aspects pratiques

Introduction et rappels

Nous reprenons notre réflexion commencée vendredi dernier sur le thème :

« *Le culte : aspects pratiques* » (CD disponible au service ENREGISTREMENT et DUPLICATION).

Nous avons évoqué plusieurs éléments, fournis par l'étude attentive du Nouveau Testament, que je rappellerai rapidement :

- L'absence de liturgie fixée, contrairement à la pratique de beaucoup d'Églises dites chrétiennes.
- La présence de composants essentiels dans le contenu du culte comme le chant des cantiques, la lecture de la Parole de Dieu accompagnée d'exhortation, d'instruction et d'enseignement, la prière et la louange, la Cène (le repas du Seigneur) et parfois encore, les informations missionnaires, les collectes d'entraide, les agapes fraternelles...
- Les rassemblements fraternels étaient surtout fréquentés par les chrétiens, même si quelques textes évoquent la présence de gens du dehors, non croyants ou simples auditeurs.
- L'évangélisation se pratiquait essentiellement à l'extérieur des assemblées, dans les rues ou places publiques, dans des espaces publics où l'on pouvait se réunir pour d'autres manifestations, ou encore dans des lieux religieux comme les synagogues ou les écoles de formation religieuse. L'imposition des mains accompagnait alors la prédication évangélique.
- Les rassemblements étaient présidés par des pasteurs ou anciens, reconnus à ces ministères.
- Nous avons souligné le vocabulaire biblique inspiré, employé par l'apôtre Paul, dans les consignes données aux conducteurs spirituels ou directement aux Églises (ex : 1 Corinthiens 14) : Édification – Participation – Inspiration – Bienséance – Ordre (notion d'autorité)...
- D'autres TEXTES, même empruntés à l'Ancien Testament, peuvent nous aider à envisager le culte agréable dans ses aspects pratiques : nous avons évoqué la consigne déjà donnée en Exode 20.2, et reprise par l'apôtre du Nouveau Testament dans Tite 2.3 : « *cet extérieur qui convient à la sainteté* », « *une sainteté qui convient à la Maison de Dieu pour tous les temps* » (Psaume 93.5). Ici, on se souvient aussi de Pierre "en petite tenue" dans sa barque, qui s'est rapidement rhabillé lorsqu'il a entendu qu'il était en présence de Jésus (Jean 21.7).
- Nous avons conclu avec la réflexion de Jacob (Genèse 28.16 à 19) :
« *L'Éternel était en ce lieu et je ne le savais pas !* »
La conscience de la présence de Dieu dans chaque culte ou rassemblement fraternel selon la promesse de Jésus devrait nous aider à bien vivre ces moments !

Je reviens donc ce soir sur ce thème « *Le culte : aspects pratiques* », en m'intéressant particulièrement à la Sainte Cène, appelée aussi "le repas du Seigneur" ou "la communion".

Pourquoi ce choix ?

1. Je souhaite poursuivre la réflexion que j'ai déjà initiée avec mes collègues pasteurs, puis avec les frères du C.A., également abordée cet automne lors d'une réunion de frères : une réflexion au sujet des aspects pratiques de la Cène, en vue de l'accueil de tous à la table du Seigneur (dans le respect de la santé de tous).
2. Une réflexion que j'ai déjà abordée ailleurs, notamment à l'Assemblée de Décines que j'ai eu en charge pendant une quinzaine d'années.
C'est au début des années 2000 qu'avec notre frère Claude BROUSSE, pasteur-directeur de VIENS ET VOIS, nous avons enseigné ces choses avant l'installation du nouveau matériel de Cène, utilisant de petits verres pour le service du vin.
3. Une réflexion qui m'est aujourd'hui imposée par les remarques de plus en plus fréquentes des chrétiens de ROUEN, Cauville ou Annexes, depuis 3 ans.

Revenons aux textes bibliques !

Le repas du Seigneur est décrit dans 4 passages du Nouveau Testament :

- Les évangiles synoptiques rappellent l'institution de la Cène : Matthieu 26, Marc 14 et Luc 22.
L'apôtre Jean n'y fait pas allusion, ni dans son évangile, ni dans ses lettres, mais décrit avec détails ce qui s'est passé de suite après.
- 2 ou 3 autres versets du livre des Actes des apôtres signalent que les premiers chrétiens partageaient la Cène : Actes 2.42 et 46 et Actes 20.7.
- Enfin, le fameux texte de Paul aux Corinthiens, écrit 27 ans après l'institution de la Cène par Jésus, texte que nous pourrions relire puisqu'il évoque à la fois la doctrine et la pratique de la Cène.

1 Corinthiens 11. 20 à 34

L'apôtre règle ici la pratique de la Cène tout en rappelant la signification de ce repas.

Il n'enseigne pas comment la distribuer mais comment la prendre, et la prendre ensemble !

Il souligne ici le mépris des frères et le manque de charité à l'égard des démunis, ceux qui manquent de nourriture (on pourrait ajouter aussi qui manquent de santé, de considération sociale...)

Il parle donc d'accueil des autres en renonçant à des comportements marginaux et égoïstes.

Il rappelle la **triple signification** du repas du Seigneur, qui doit être préservée :

- Il s'agit d'abord d'**une commémoration : celle de la croix**.
Ce repas est donc en lien avec le passé : en prenant la Cène, nous nous souvenons que Jésus est mort pour nos péchés, que nous avons été sauvés par le sang expiatoire de Jésus et nous en rendons grâce : c'est une « eucharistia », une action de grâce ! (terme grec qui a donné le mot "eucharistie" employé par l'Église catholique).
« *Faites ceci en mémoire de moi* » avait dit le Seigneur !
- Ensuite, le repas du Seigneur nous place **en communion avec Christ et en communion avec nos frères** qui partagent le même repas.
Ceci est en lien avec le présent ! En prenant la Cène, je renouvelle donc ma communion et mon engagement dans l'alliance, chaque fois que je prends le repas du Seigneur !
Le baptême est le signe d'entrée dans l'Église chrétienne : c'est le symbole de la vie commencée.
La Cène est le signe de la communion et signifie que la vie se développe.
Cette communion est aussi avec nos frères, ceux qui partagent la même vie éternelle !
Voilà pourquoi la Cène n'a aucun sens dans une pratique solitaire et marginale.

- Enfin, le repas du Seigneur est **l'annonce prophétique du retour de Jésus**.
Nous devons pratiquer la Cène jusqu'à ce qu'il revienne !
C'est donc un moment en rapport avec l'avenir.
Ce repas est un avant-goût du banquet messianique dans le Royaume de Dieu.
Nous donnons corps à la prière de l'Église: « *Viens Seigneur Jésus !* »
Nous rendons témoignage de son prochain retour.

Voilà le triple sens de la Cène qui doit être préservé chaque fois que nous la pratiquons.

Voilà pourquoi nous devons prendre le repas du Seigneur institué par Jésus et enseigné par les apôtres, comme les premiers chrétiens qui persévéraient dans cette pratique.

Nous ne reviendrons pas davantage ce soir sur la doctrine de la Cène puisqu'il y a un an environ, je vous ai apporté une étude biblique sur le sujet (Vérités fondamentales des ADD) dont les notes sont toujours disponibles....

- *J'avais évoqué alors l'institution de la Cène par Jésus avec les circonstances et le "compte à rebours" enclenché avec la sortie de Judas dans la nuit noire, « la fameuse nuit où il fut livré », une nuit que l'apôtre Jean a magnifiquement décrite.*
- *J'avais aussi signalé les fausses doctrines sur ce sujet comme celle de la transsubstantiation enseignée par l'Église catholique romaine (...selon laquelle, le pain et le vin deviendraient corps et sang mêmes du Seigneur).*
- *J'avais encore souligné la responsabilité personnelle de chaque croyant devant la Cène avec plusieurs pensées :*
 - *que veut dire l'expression « prendre la Cène indignement » ?*
 - *l'appel à un examen personnel et non communautaire devant Dieu (pas de notion d'interdit communautaire dans la nouvelle alliance)*
 - *la prise de la Cène dans une foi entière au Fils de Dieu*
 - *la notion de communion fraternelle*

J'aimerais plutôt aborder les aspects pratiques que j'avais un peu effleurés l'an dernier et qui ont aussi été évoqués lors du séminaire sur l'herméneutique que nous avons eu avec nos frères TAILLIFET et KOWALCZYK dont les notes sont encore disponibles.

Je répondrai donc à plusieurs questions simples :

La Cène... quand ? Où ? À quelle fréquence ? Avec quels éléments ?

1. Résumons les textes et la pratique du 1^{er} siècle selon le Nouveau Testament :

- La première Cène eut lieu un vendredi soir, Jésus ayant réuni ses 12 premiers disciples pour manger le repas pascal avec eux, selon la coutume juive.
Au menu : de l'agneau rôti avec des herbes amères, du pain non levé, dit azyme, et du vin coupé d'eau, réparti en plusieurs coupes prises au fil du repas.
La Cène eut lieu après le repas, Jésus ayant pris du pain azyme et l'une des coupes de vin en les partageant avec ses disciples.
- Dans l'Église naissante à Jérusalem, les chrétiens se réunissaient chaque jour, rompant le pain, persévérant dans la fraction du pain comme ils le faisaient aussi dans l'enseignement des apôtres, la communion fraternelle et les prières, selon Actes 2.

- Plus tard, selon Actes 20, en terre missionnaire, on retrouve les chrétiens de la région de TROAS réunis le premier jour de la semaine, le dimanche, jusque tard dans la soirée, pour rompre le pain et écouter la Parole de Dieu.
L'histoire signale que les chrétiens prirent ensuite l'habitude de garder ce jour-là pour se rassembler, étant le jour suivant le sabbat, jour de la résurrection de Christ.
- Plus tard encore, à Corinthe, en l'an 56 après J.C., on apprend que les chrétiens de la ville prenaient la Cène lors des agapes fraternelles régulièrement organisées.
- L'histoire de l'Église nous apprend qu'ensuite, « *au cours des siècles et notamment du Moyen Âge, on entourait l'eucharistie d'une liturgie de plus en plus développée, accompagnée de cérémonies imposantes...* » (Nouveau Dictionnaire Biblique page 121).

2. Répondons maintenant à nos questions !

La Cène, quand, quel jour ?

Le vendredi, le dimanche, chaque jour de la semaine comme lors du réveil d'Actes 2... ?

Rien n'est précisé particulièrement et une certaine adaptation fut constatée selon les contextes culturels et le développement historique de l'Église.

Le jour férié de la semaine (celui où on ne travaille pas et où on se réunit) est le samedi en Israël, le dimanche en France ainsi que dans beaucoup de pays sous influence judéo-chrétienne et le vendredi dans les pays arabes (où on travaille évidemment le dimanche).

Est-ce que cette "question du jour" menace la doctrine de la Cène ?

Nous rappellerons ici Romains 14.5 où la consigne du respect des autres est rappelée par l'apôtre Paul, sur cette question des jours de la semaine.

La Cène, à quelle fréquence ?

Chaque jour, chaque semaine, une fois par mois, une fois par trimestre comme dans certains pays (USA ou Afrique...)

Là encore, pas de règle fixée, même si on comprend néanmoins que les chrétiens du Nouveau Testament la prenaient fréquemment.

Est-ce que ce point de pratique menace la doctrine de la Cène ? L'essentiel n'est-il pas de garder conscience de la signification du repas, « *toutes les fois que nous le prenons* » ?

La Cène, où ?

Dans les maisons, une cuisine ou un garage, un lieu de rassemblement de l'Assemblée, qu'on l'appelle temple, salle ou église, ou bien dans un autre lieu public, en plein air comme en Afrique (sous le baobab ou l'apatam - le hangar de végétaux...)

Là encore, pas de règle fixée, même si on doit tous garder présent à l'esprit que ce repas doit être obligatoirement pris avec nos frères, tous ceux formant l'Assemblée locale en un secteur donné ; cette communion fraternelle oblige donc à un rassemblement dans le même lieu.

Question complémentaire :

Doit-on obligatoirement prendre la Cène au cours d'un repas, comme Jésus l'a fait lui-même ou comme le faisaient les premières Assemblées, ou bien garder la pratique prise plus tard et conservée jusqu'à maintenant : partager la Cène lors des cultes ?

Sur ce point encore, la pratique n'a pas été fixée dans le Nouveau Testament ; seule, la manière de vivre le moment fait l'objet d'un reproche adressé par Paul aux Corinthiens (1 Corinthiens 11.17 à 22).

La Cène avec quoi, avec quels éléments ?

Le pain et le vin sont les deux éléments, présentés par Jésus, qui étaient disponibles sur la table de la pâque.

Je continue à poser des questions :

- Doit-il s'agir obligatoirement de "pain azyme", sans levain ? (comme la première fois)
Ne peut-on pas utiliser un autre pain avec levure ou du pain de mie... ?
- Y-a-t-il du pain partout, dans tous les pays du monde ?
On sait que certains chrétiens d'Afrique utilisent la farine de mil cuite dans l'eau pour la Cène (le mil -famille du millet- est une céréale qui sert de base alimentaire) ; ailleurs ce pourrait être du riz, autre base alimentaire.
- Doit-il s'agir obligatoirement de vin coupé d'eau ou de jus de raisin non fermenté ? (comme la première fois)
- Y-a-t-il du vin dans tous les pays du monde ? La vigne pousse-t-elle partout ?
Évidemment non ! Voilà pourquoi, nos frères d'Afrique et d'autres pays utilisent le jus de citron ou de pamplemousse ou même les "sodas orange" vendus au bord des pistes africaines pour remplacer le vin à la Cène...

Ces pratiques ne nous heurtent pas puisqu'elles sont dictées par le bon sens et la nécessité imposée par le lieu ou le temps.

Un autre point de réflexion sur ces deux éléments :

- Dans beaucoup d'Assemblées, comme la nôtre à ROUEN, le pain est préparé à l'avance, découpé par une même personne par souci d'hygiène et depuis des années...
(Au plan pratique, il n'est ni agréable, ni recommandé que le morceau de pain porté à la bouche sente l'eau de toilette, le gasoil ou autre chose...)
- Dans certaines petites Églises, il n'existe qu'une seule coupe de vin ; dans d'autres, il y en a plusieurs. Nous en avons une dizaine à l'Assemblée de Cauville.
Évidemment, nous ne buvons pas tous à la même coupe... mais nous buvons le même vin comme nous mangeons le même pain et c'est cela qui est essentiel ! La signification doctrinale est donc respectée !
Aujourd'hui, beaucoup d'Assemblées ont adopté la pratique des petits verres, une pratique plus hygiénique. Il s'agit toujours du même vin réparti dans des petits gobelets en plastique, disposés sur un plateau qui circule au milieu de l'Assemblée. (Chacun prend un petit verre et boit sa gorgée de vin, sans qu'il y ait ensuite besoin d'essuyer le bord de la coupe avec un mouchoir, geste déjà dicté par un souci d'hygiène !)

Cette pratique existe depuis des dizaines d'années dans les ADD d'Angleterre, aux USA et ailleurs... Des frères et des sœurs de notre famille spirituelle qui ne sont ni plus intelligents, ni moins que nous ! Cela fait maintenant 20 ans que les ADD de France pratiquent progressivement ainsi, et ce par respect pour tous nos frères et sœurs.

Pourquoi parler de respect envers nos frères et sœurs ?

Nous avons régulièrement des chrétiens malades, certains en soins pour de longues maladies, d'autres souffrant d'affections qui les obligent à prendre des précautions d'hygiène : ils évoquent eux-mêmes ces questions pratiques avec nous et plusieurs s'abstiennent de boire à la coupe de vin.

Certes, on pourrait « les encourager à la foi dans la protection de Dieu, surtout pendant la Cène ! » diront plusieurs ! (lire ma réponse à cette proposition ci-après)

D'autres situations plus graves confrontent les pasteurs à une responsabilité morale devant toute l'Église : je me souviens de ce frère atteint du sida qui évoquait confidentiellement sa situation avec moi, souhaitant participer à la Cène sans exposer les autres chrétiens. Que devais-je faire pour lui et que pouvais-je dire aux autres membres de l'Assemblée ? (Cette maladie ne se transmet pas par la salive bien sûr mais, détruisant les défenses immunitaires de l'intéressé, elle s'accompagne d'autres problèmes et expose à d'autres affections transmissibles).

Ce cas de figure n'est plus isolé aujourd'hui et il existe hélas de multiples affections contagieuses qui exigent des intéressés eux-mêmes, puis des responsables sociaux (pasteurs compris), la prise de précautions dictées par le bon sens et le respect de tous.

Réponse à ceux qui pourraient penser ou dire :

« *Le Seigneur nous protège pendant le culte et la Cène !* »

- Il n'y a pas de protection "magique" ou plutôt "miraculeuse" pendant le culte et la Cène : il suffit de relire le compte rendu du culte à TROAS dans Actes 20 pour le comprendre.
Dieu ne nous soustrait pas au bon sens et à la responsabilité personnelle ou communautaire.
- À celui qui croirait à une protection spéciale pendant la Cène, je répondrais : « Le Seigneur ne pourrait-il pas nous garder de la même manière après le culte ou avant, autant que pendant ? Pourquoi donc prenons-nous avec raison des précautions d'hygiène et de soins dans notre vie quotidienne, en dehors des cultes ?
Pourquoi encore, lorsque nous visitons les malades à l'hôpital, nous nous lavons les mains et mettons un masque le cas échéant sinon... parce que nous avons conscience, à juste titre, de notre responsabilité personnelle en terme de santé publique ! »
- Enfin, puis-je et dois-je imposer aux autres ma conviction personnelle sur le sujet alors qu'ils ont une autre approche que l'on comprendrait peut-être plus aisément si on était à leur place ?

Serait-ce pour moi la seule manière d'accueillir mon frère ou ma sœur, malade et faible, et si souvent découragé par ces circonstances, en le renvoyant à une foi qui ne lui serait pas personnelle ? Est-ce vraiment ici de l'amour fraternel ?

N'était-ce pas le sens du reproche de Paul adressé aux Corinthiens vivant "le chacun pour soi" ?

Retenons donc l'essentiel !

Que ce soit donc avec du pain découpé comme avec du pain azyme ou même des galettes de mil, que ce soit avec des petits verres de vin ou de jus de raisin, comme avec des coupes de vin ou des grands verres de jus de citron, les chrétiens du monde entier célèbrent tous la Cène en rappelant la mort du Seigneur Jésus pour leurs péchés, en étant en communion avec Lui et avec leurs frères et en proclamant tous Son glorieux retour !

Rappelons ici, et une fois encore, une règle d'or en matière de conduite dans les Assemblées, un TEXTE de Paul justement mentionné dans cette réflexion sur la Cène, partagée avec les Corinthiens :

1 Corinthiens 10.31 à 33